

FRAIS DE REMORQUAGE ET DE GARDE D'UN VÉHICULE

Le véhicule saisi est remorqué et remis à la fourrière aux frais du propriétaire. Voici les frais de remorquage et de garde qu'un propriétaire doit payer lorsque son véhicule est saisi.

Le propriétaire d'un véhicule saisi doit également payer des frais de gestion pour la disposition de son véhicule s'il ne le réclame pas. Pour connaître ces frais, consultez le tableau « Saisie et disposition d'un véhicule », à la page [Tarifs des autres services](#).

TARIFS AU 1^{ER} NOVEMBRE 2023

TABLEAUX DES FRAIS DE REMORQUAGE ET DE GARDE - TAXES EN SUS

Véhicules de moins de 4 500 kg⁽¹⁾ (poids nominal brut du véhicule)

Description	Sans récupération ⁽²⁾	Avec récupération ⁽²⁾
Remorquage (tarif de base pour les 30 premières minutes)	112,48 \$	s. o.
Remorquage (tarif de base pour les 60 premières minutes)	s. o.	209,64 \$
Frais additionnels (s'il y a lieu, pour chaque tranche supplémentaire de 15 minutes sur les lieux du remorquage)	22,99 \$	22,99 \$
Frais par kilomètre additionnel au-delà des 10 premiers kilomètres du lieu de saisie à la fourrière (s'il y a lieu)	3,75 \$	3,75 \$
Absorbant, par sac utilisé (s'il y a lieu)	31,45 \$	31,45 \$
Frais quotidiens de garde	15,00 \$	15,00 \$

⁽¹⁾ Les motocyclettes et les cyclomoteurs sont inclus dans la catégorie des véhicules de moins de 4 500 kg.

⁽²⁾ « Récupération » : Ensemble des manœuvres requises pour mettre un véhicule routier dans une position nécessaire à l'opération de remorquage ou pour déplacer une importante perte de chargement ou des débris majeurs provenant du véhicule à remorquer.

Véhicules de 4 500 kg jusqu'à 8 000 kg (poids nominal brut du véhicule)

Description	Sans récupération ⁽¹⁾	Avec récupération ⁽¹⁾
Remorquage (tarif de base pour les 30 premières minutes)	173,96 \$	s. o.
Remorquage (tarif de base pour les 120 premières minutes)	s. o.	684,77 \$
Frais additionnels (s'il y a lieu, pour chaque tranche supplémentaire de 15 minutes sur les lieux du remorquage)	35,55 \$	35,55 \$
Absorbant, par sac utilisé (s'il y a lieu)	31,45 \$	31,45 \$
Frais quotidiens de garde	25,00 \$	25,00 \$

⁽¹⁾ « Récupération » : Ensemble des manœuvres requises pour mettre un véhicule routier dans une position nécessaire à l'opération de remorquage ou pour déplacer une importante perte de chargement ou des débris majeurs provenant du véhicule à remorquer.

Véhicules de plus de 8 000 kg (poids nominal brut du véhicule)

Description	Sans récupération ⁽¹⁾	Avec récupération ⁽¹⁾
Remorquage (tarif de base pour les 30 premières minutes)	262,44 \$	s. o.
Remorquage (tarif de base pour les 120 premières minutes)	s. o.	1 357,43 \$
Frais additionnels (s'il y a lieu, pour chaque tranche supplémentaire de 15 minutes sur les lieux du remorquage)	60,01 \$	60,01 \$
Absorbant, par sac utilisé (s'il y a lieu)	31,45 \$	31,45 \$
Frais quotidiens de garde	35,00 \$	35,00 \$

(1) « Récupération » : Ensemble des manœuvres requises pour mettre un véhicule routier dans une position nécessaire à l'opération de remorquage ou pour déplacer une importante perte de chargement ou des débris majeurs provenant du véhicule à remorquer.

TARIF EN ZONE EXCLUSIVE

Frais maximums exigibles pour le remorquage d'un véhicule routier saisi sur les parties de chemins publics visées par le *Règlement sur le remorquage et le dépannage sur certaines routes et autoroutes et sur certains ponts ou autres infrastructures* (chapitre M-28, r. 4).

TABLEAUX DES FRAIS DE REMORQUAGE ET DE GARDE EN ZONE EXCLUSIVE SEULEMENT (RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL) – TAXES EN SUS

Véhicules de moins de 4 500 kg⁽¹⁾ (poids nominal brut du véhicule)

Description	Sans récupération ⁽²⁾	Avec récupération ⁽²⁾
Remorquage (tarif de base pour les 60 premières minutes)	184,30 \$	235,49 \$
Frais additionnels (s'il y a lieu, pour chaque tranche supplémentaire de 15 minutes sur les lieux du remorquage)	35,55 \$	35,55 \$
Frais par kilomètre additionnel au-delà des 10 premiers kilomètres du lieu de saisie à la fourrière (s'il y a lieu)	3,75 \$	3,75 \$
Remorqueuse supplémentaire (facturé s'il y a lieu pour chaque tranche de 15 minutes)	35,55 \$	35,55 \$
Main-d'œuvre supplémentaire (facturé s'il y a lieu pour chaque tranche de 15 minutes)	14,41 \$	14,41 \$
Véhicule de protection (facturé s'il y a lieu pour chaque tranche de 15 minutes)	22,75 \$	22,75 \$
Absorbant, par sac utilisé (s'il y a lieu)	31,45 \$	31,45 \$
Frais quotidiens de garde	15,00 \$	15,00 \$

⁽¹⁾ Les motocyclettes et les cyclomoteurs sont inclus dans la catégorie des véhicules de moins de 4 500 kg.

⁽²⁾ « Récupération » : Ensemble des manœuvres requises pour mettre un véhicule routier dans une position nécessaire à l'opération de remorquage ou pour déplacer une importante perte de chargement ou des débris majeurs provenant du véhicule à remorquer.

Véhicules de 4 500 kg jusqu'à 8 000 kg (poids nominal brut du véhicule)

Description	Sans récupération ⁽¹⁾	Avec récupération ⁽¹⁾
Remorquage (tarif de base pour les 60 premières minutes)	285,55 \$	s. o.
Remorquage (tarif de base pour les 120 premières minutes)	s. o.	1 166,09 \$
Frais additionnels (s'il y a lieu, pour chaque tranche supplémentaire de 15 minutes sur les lieux du remorquage)	35,55 \$	35,55 \$
Remorqueuse supplémentaire (facturé s'il y a lieu pour chaque tranche de 15 minutes)	35,55 \$	35,55 \$
Main-d'œuvre supplémentaire (facturé s'il y a lieu pour chaque tranche de 15 minutes)	14,41 \$	14,41 \$
Véhicule de protection (facturé s'il y a lieu pour chaque tranche de 15 minutes)	22,75 \$	22,75 \$
Absorbant, par sac utilisé (s'il y a lieu)	31,45 \$	31,45 \$
Frais quotidiens de garde	25,00 \$	25,00 \$

(1) « Récupération » : Ensemble des manœuvres requises pour mettre un véhicule routier dans une position nécessaire à l'opération de remorquage ou pour déplacer une importante perte de chargement ou des débris majeurs provenant du véhicule à remorquer.

Véhicules de plus de 8 000 kg (poids nominal brut du véhicule)

Description	Sans récupération ⁽¹⁾	Avec récupération ⁽¹⁾
Remorquage (tarif de base pour les 60 premières minutes)	448,23 \$	s. o.
Remorquage (tarif de base pour les 120 premières minutes)	s. o.	2 366,31 \$
Frais additionnels (s'il y a lieu, pour chaque tranche supplémentaire de 15 minutes sur les lieux du remorquage)	60,01 \$	60,01 \$
Remorqueuse supplémentaire (facturé s'il y a lieu pour chaque tranche de 15 minutes)	60,01 \$	60,01 \$
Main-d'œuvre supplémentaire (facturé s'il y a lieu pour chaque tranche de 15 minutes)	14,41 \$	14,41 \$
Véhicule de protection (facturé s'il y a lieu pour chaque tranche de 15 minutes)	22,75 \$	22,75 \$
Absorbant, par sac utilisé (s'il y a lieu)	31,45 \$	31,45 \$
Frais quotidiens de garde	35,00 \$	35,00 \$

⁽¹⁾ « Récupération » : Ensemble des manœuvres requises pour mettre un véhicule routier dans une position nécessaire à l'opération de remorquage ou pour déplacer une importante perte de chargement ou des débris majeurs provenant du véhicule à remorquer.

Dernière modification : 31 octobre 2023